



# Demande de subvention exceptionnelle

**ANNEE 2018**

\*  *Pour un évènement spécifique ou une manifestation exceptionnelle*

\*  *L'association a-t-elle fait une assemblée générale ?*

Oui  Non

\* ■ **DESCRIPTIF DE L'ACTION**

\* Désignation:

\* Date :

\* Lieu de réalisation :

\* Durée :

\* Objectifs:

\* Nombre de participants attendus :

- Inscrits :

- Accompagnateurs :

- Autres :

■ **PARTENARIAT**

\* Montant prévisionnel de l'évènement

€

Partenaires publics de la manifestation

\* Montant de la subvention sollicitée

€

\* **à renseigner obligatoirement sur toutes les pages.**

**BUDGET PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION**

<b>* CHARGES</b>		<b>* PRODUITS</b>	

\* Fait à \* le \* Nom et signature du responsable  
 \* Cachet de l'organisme



# Attestation sur l'honneur

\* **Nom de l'association :**

\* **Numéro d'identifiant mairie**

\* **Montant du concours financier sollicité :**

\*  **A titre exceptionnel**

€

\* Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Qualité)  
Représentant légal de l'association précitée

➤ **Certifie exacts, sincères et véritables** les renseignements figurant dans le présent dossier avec ses annexes et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés, et accepte de communiquer, à la demande de la Ville d'Allasac, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

➤ Prend l'engagement, au nom de l'association :

- **de fournir les justificatifs comptables de la manifestation.**

- **de fournir un RIB**

- **de transmettre à la mairie d'Allasac un compte rendu financier dans le délai de UN mois suivant l'organisation de la manifestation exceptionnelle ou spécifique ....**

➤ Déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :

- Qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal.
- Qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionner).
- Que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète.
- Que l'attribution d'autres subventions pourra être compromise en cas de non respects des éléments sus nommés.

➤ Autorise la ville d'Allasac à diffuser sur le site Internet (<http://www.allasac-correze.com/>) les renseignements concernant l'état civil de l'association : nom de l'association, ses coordonnées, le descriptif de ses activités, lieu et horaires de permanences, nom du président, nom et coordonnées de la personne à contacter.

\* Fait à

\* Le

\* Signature et nom du Représentant légal  
(Président, Trésorier)

\* Cachet de l'association